

Débat public Parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

Du 24 avril au 31 juillet 2015



LETTRE D'INFORMATION N°17

1er OCTOBRE 2015

Le compte rendu et le bilan sont publiés



Nous venons de publier sur le site du débat le compte rendu et le bilan du débat, respectivement établis par la commission particulière et la Commission nationale du débat public (CNDP).

Ces deux documents relatent le plus fidèlement possible les arguments de tous les participants au débat, qu'ils aient été développés en réunion publique, en débat mobile ou sur internet : toutes les modalités de participation ont été prises en compte. C'est au regard de ces documents que les autorités compétentes devront motiver leur décision quant au principe et aux conditions de poursuite ou non du projet.

Le compte rendu de la commission particulière, d'une centaine de pages, comporte une première partie sur les enseignements du débat. On y présente l'ensemble des questions traitées par le débat, et la façon dont les échanges permettent d'envisager le projet à la fin du débat. La seconde partie revient sur les moyens diversifiés que la commission a déployés, et sur les événements qui ont marqué le déroulement du débat. Enfin, il a paru essentiel à la commission de décrire le processus décisionnel à venir, et d'éclairer le public sur les conditions de sa participation aux éventuelles prochaines étapes.

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS ET LIENS UTILILES

- > Le débat présenté en 8 minutes !
- > La synthèse de présentation du projet
- > Le dossier complet
- > Les archives des réunions publiques
- > Le compte rendu du débat
- > Le bilan du débat

La commission émet sur chacun de ces points des recommandations sur la façon de tirer au mieux les enseignements du débat, et parfois sur les conditions de la participation du public dans les projets d'éolien en mer en général. Elle n'émet aucun avis sur le fond du projet, et rappelle que l'ensemble des éléments sur lesquels elle s'appuie sont les échanges tenus dans le débat public, et à aucun moment les opinions ou analyses personnelles de ses membres.

D'une vingtaine de pages, le bilan de la CNDP suit une structure semblable : il expose les principaux enseignements du débat, puis le déroulement du débat et enfin les conclusions que la CNDP en tire pour la suite du débat.

Nous vous invitons à parcourir ces documents et à les partager pour en assurer une diffusion la plus large possible. Nous tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des participants à ce débat public.

Nous vous donnons rendez-vous pour la décision des porteurs du projet, qui doit intervenir dans les 3 mois qui suivent la publication de ces documents, donc avant la fin de l'année. Elle devra préciser la manière dont ils entendent poursuivre le projet ou non, éventuellement le modifier, en s'appuyant sur les enseignements du débat public.

La commission particulière du débat public



Le compte rendu du débat



Le bilan

Contactez la CPDP Projet de parc éolien en mer de Dieppe - Le Tréport

21 avenue des Canadiens, 76420 Le Tréport

Tél. : +33 (0)2 77 23 44 33

eolienmer-pdlit@debatpublic.fr

<http://eolienmer-pdlit.debatpublic.fr>

REJOIGNEZ LE DÉBAT
SUR

